

Paris, le 29 janvier 2010

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités de la société TRADERS INTERNATIONAL RETURN NETWORK (TIRN)

L'AMF attire l'attention du public sur les activités de la société TRADERS INTERNATIONAL RETURN NETWORK (TIRN) qui posséderait des bureaux en Espagne et au Panama.

Le site internet de cette société (www.tirn.es) propose des placements sous forme de « Plans de rentabilité élevée » dont le rendement pourrait atteindre 22% par mois.

L'AMF signale que la société TRADERS INTERNATIONAL RETURN NETWORK (TIRN) n'a été autorisée ni à faire du démarchage ni à exercer l'activité de prestataire de services d'investissement ni à recevoir des fonds en France. Elle fait par ailleurs aux Etats-Unis l'objet de procédures pour fraude initiées par la SEC et la CFTC.

L'AMF recommande, en conséquence, aux investisseurs de ne pas donner suite aux sollicitations de cette société.